

# DÉMARCHES d'URBANISME

## C'EST DÉSORMAIS POSSIBLE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

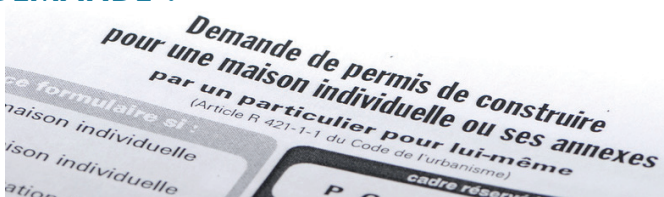
Certificats d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre vos travaux.

### COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?

#### OÙ TROUVER LES IMPRIMÉS ?

Les imprimés Cerfa sont disponibles sur le site

[service-public.fr](http://service-public.fr)



#### AUPRÈS DE QUI REMETTRE LES IMPRIMÉS ?

Les demandes doivent être déposées à la mairie de la commune concernée, dite «guichet unique»

#### COMMENT REMETTRE LES IMPRIMÉS À LA MAIRIE ?

##### AU FORMAT PAPIER

- Soit en mains-propres
- Soit à envoyer en lettre recommandée

OU

##### AU FORMAT NUMÉRIQUE

- Soit par lettre recommandée électronique LRE
- Soit par mail avec demande d'accusé de réception

après de la mairie de :

à l'adresse<sup>1</sup>

Dans un délai maximum de 10 jours, la mairie vous transmettra un récépissé de dépôt de dossier d'Autorisation d'Urbanisme

**À PARTIR DU  
1<sup>ER</sup> JANVIER 2022**



## LE SERVICE INSTRUCTEUR

Le service en charge de l'instruction des Autorisations d'Urbanisme est le service instructeur mutualisé de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin. Celui-ci va mettre en place, avec son prestataire de logiciel d'instruction, une interface pour la saisine par voie électronique (SVE), dont l'adresse web, l'url, vous sera communiquée dès que possible.

## CONTACTS

Pour tout renseignement complémentaire, le secrétariat de l'urbanisme de la mairie ainsi que le service instructeur de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin sont à votre disposition

**CCBDC** 02 33 71 70 70 - [ads@ccbdc.fr](mailto:ads@ccbdc.fr)

## PRÉCISION

Sur le site [ServicePublic.fr](https://www.servicepublic.fr) existe un service dénommé **AD'AU** qui est une aide à la constitution de votre dossier d'urbanisme.



<sup>1</sup> Attention, le poids total de vos fichiers à envoyer par mail ne doit pas dépasser 